



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 décembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Mohamed MBITEL

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 12 décembre 2023
Date de publication : 22 décembre 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline,	DOUZENEL Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, GRUET Justine, PRAT Hervé, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume
---	--	--

Conseillers absents ayant donné procuration

DELAINÉ Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, CUSSEY Laëticia donne procuration à DOUZENEL Alexandre, JARROT-MERMET Laëticia donne procuration à HERRMANN Nadine, GOMET Nicolas donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé

Conseillers absents non représentés

Objet : Demandes de subventions pour le festival "Cirque et Fanfares" 2024

Rapporteur : Monsieur Alexandre DOUZENEL

Le festival de rues « Cirque et fanfares » remporte tous les ans un franc succès. Les réactions et les commentaires du public mettent en évidence l'intérêt croissant des dolois, grand dolois, jurassiens, bourguignons et franc-comtois pour la programmation artistique de qualité de ce festival populaire.

Ainsi, les 18 et 19 mai 2024, les fanfares et compagnies des arts de la rue investiront le centre historique de Dole.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Logistique / Sécurité	15 000 €	Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté	25 000 €
Prestations artistiques et droits	174 000 €	Conseil Départemental du Jura	50 000 €
Communication	15 000 €	Communauté d'Agglomération du Grand Dole	25 000 €
		Autofinancement	104 000 €
TOTAL	204 000 €	TOTAL	204 000 €

Pour cet évènement fort contribuant au rayonnement de l'ensemble du bassin dolois, du Département et de la Région, la Ville de Dole sollicite une aide du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, du Conseil Départemental du Jura et de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Sportive, Culturelle et Associative du 12 décembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel ci-dessus pour l'édition 2024 du festival « Cirque et Fanfares »,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes aux taux les plus élevés,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles
- Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- Conseil Départemental du Jura
- Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Fait à Dole, le 18 décembre 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX

